

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 28 octobre 2016

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3981-2016.

Cause tarifaire 2017 d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) – Annonce d'une version révisée du rapport sur la croissance du taux de pertes de transport.

Chère Consœur,

Par courtoisie, nous informons la Régie qu'une version révisée du rapport C-SÉ-AQLPA-0014 SÉ-AQLPA-3 Document 1 sur la croissance du taux de pertes de transport, déposé hier dans le cadre de la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) devrait être déposée sous peu au présent dossier.

Il est impossible toutefois à notre témoin Monsieur Jean-Claude Deslauriers d'y travailler actuellement ni de nous la transmettre car sa demeure dans Lanaudière est affectée par une panne d'électricité et que la batterie de son ordinateur portable est presque totalement épuisée. La panne de courant est régionale et nous ignorons quand le courant sera rétabli (note : la zone où se situe la demeure de Monsieur Deslauriers est alimentée en dérivation).

Nous déposerons la version révisée du rapport dès que le rétablissement du courant permettra de la compléter et la transmettre, en souhaitant que cela soit possible dès aujourd'hui.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le SDÉ.